

Sciences de la nature avec langue seconde enrichie (200.D0)

Programme d'études préuniversitaires

Enseignement collégial

Le présent document a été produit par
le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement
supérieur.

Coordination et rédaction

Service de la formation préuniversitaire et de la recherche
Direction des programmes de formation collégiale
Direction générale des affaires collégiales
Secteur de l'enseignement supérieur

Pour obtenir plus d'information :

Renseignements généraux
Direction des communications
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document est accessible sur le site Web
du Ministère au www.education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, novembre 2019

ISBN 978-2-550-85500-2 (PDF)
(version anglaise : ISBN 978-2-550-85499-9)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

DÉFINITION DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Titre du programme	:	Sciences de la nature avec langue seconde enrichie
Type de programme	:	Programme d'études préuniversitaires
Code et version du programme	:	200.D0 (2018)
Type de sanction	:	Diplôme d'études collégiales
Conditions particulières d'admission	:	Chimie de la 5 ^e secondaire Mathématique, séquence Technico-sciences ou séquence Sciences naturelles de la 5 ^e secondaire Physique de la 5 ^e secondaire
Nombre d'unités	:	60
— Formation générale	:	28
— Formation spécifique	:	32
Nombre de périodes d'enseignement	:	1 620
— Formation générale	:	720
— Formation spécifique	:	900
Champ d'études	:	Sciences de la nature Il comprend les disciplines biologie, mathématique, chimie, physique et géologie.

Recommandations :

Sous-ministre adjoint à
l'Enseignement supérieur

Date

Sous-ministre

Date

Approbation du ministre:

Approbation du ministre

Date

Table des matières

Les programmes d'études collégiales.....	1
Visées de la formation collégiale.....	2
Compétences communes de la formation collégiale	3
Mise en œuvre des programmes d'études collégiales.....	3
Le programme d'études <i>Sciences de la nature avec langue seconde enrichie</i>	4
La finalité du programme d'études	5
Les buts du programme d'études	6
Formation spécifique.....	6
Formation générale commune et propre enrichie.....	10
Les objectifs et les standards du programme d'études	16
Liste des objectifs	16
Formation spécifique.....	18
Formation générale commune et propre enrichie.....	32
Renseignements complémentaires	47
Vocabulaire utilisé dans les programmes d'études préuniversitaires.....	47
Harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale	48

Les programmes d'études collégiales

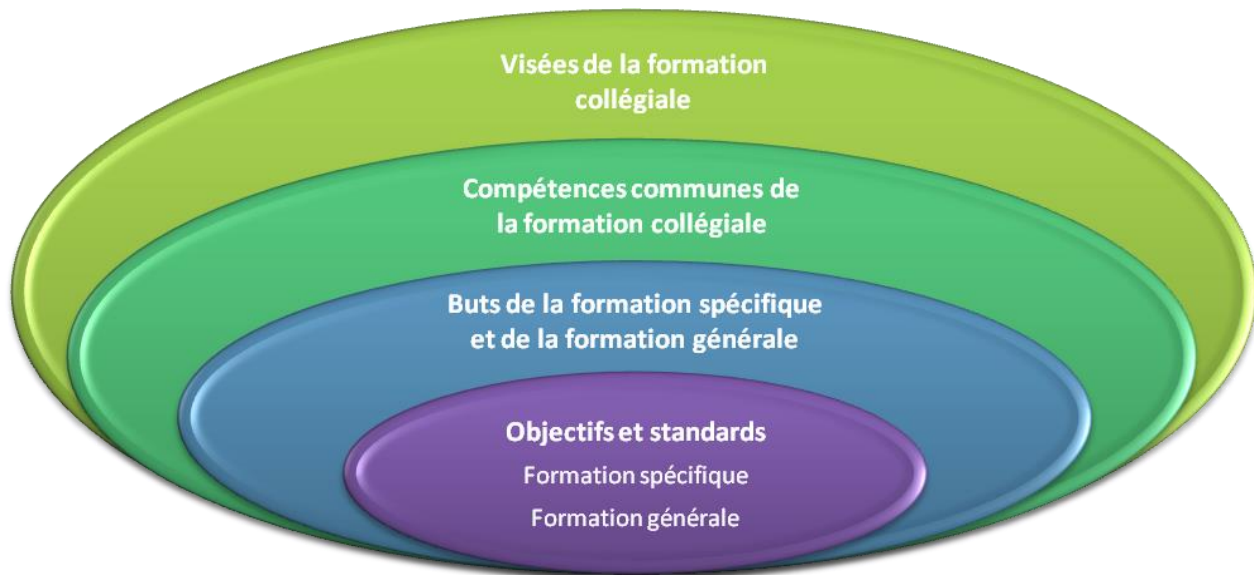
L'enseignement collégial fait suite aux cycles de la scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à exercer une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les programmes d'études relèvent du Ministère, les établissements d'enseignement collégial en assurant la mise en œuvre.

Le programme d'études constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel l'élève s'engage à apprendre une profession ou à poursuivre des études universitaires, en acquérant les compétences visées. Pour le personnel enseignant, le programme définit des objectifs de formation et il délimite leur portée.

La figure qui suit illustre l'interaction des éléments d'un programme d'études collégiales, allant du plus englobant au plus spécifique :

- les visées de la formation collégiale;
- les compétences communes de la formation collégiale;
- les buts de la formation spécifique et de la formation générale;
- les objectifs et les standards de la formation spécifique et de la formation générale.

Figure 1 – Éléments d'un programme d'études collégiales



Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'élève : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes.

Par ailleurs, trois visées de formation, auxquelles sont associées cinq compétences communes, caractérisent tous les programmes d'études collégiales.

Visées de la formation collégiale

Les visées orientent l'action des personnes participant à la formation de l'élève. Elles facilitent l'approche programme en précisant ce qui est attendu de l'élève à la fin de ses études collégiales.

Former l'élève à vivre en société de façon responsable

Sur le plan personnel, l'élève s'engage en s'investissant dans son projet de formation. Il démontre de la rigueur et de la persévérance, et il fait preuve d'habiletés dans le domaine de l'analyse, de la synthèse et de la recherche. Sur le plan professionnel, il prend appui sur sa capacité à transférer ses savoirs et à s'adapter aux situations nouvelles. Sur le plan social, comme sur le plan de la vie démocratique, l'élève s'engage en exerçant son rôle de citoyen éclairé et responsable ainsi qu'en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables. Dans ses relations avec les autres, il fait preuve d'ouverture d'esprit et exerce son sens communautaire.

Amener l'élève à intégrer les acquis de la culture

L'élève poursuit la mise en valeur de sa culture personnelle et il sait apprécier diverses formes d'expression culturelle. Ses apprentissages l'ont sensibilisé aux productions culturelles. Il peut en interpréter le sens, en considérer la valeur et prendre conscience du rôle qu'il exerce dans l'expression de la culture. Le développement de son sens critique et de sa conscience sociale ainsi que la consolidation de ses repères historiques l'ouvrent à un univers culturel élargi. Il saisit la diversité des réalités sociales et culturelles et sait apprécier les multiples richesses de la culture québécoise. Finalement, l'élève réinvestit ses acquis culturels en établissant des liens entre les divers phénomènes qui l'entourent et en s'engageant dans des activités à caractère culturel, artistique, sportif, technique ou scientifique.

Amener l'élève à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde

L'élève comprend et produit des discours complexes et variés dans différentes situations. Il démontre de l'autonomie et fait preuve d'habiletés avancées en lecture et en écriture. Sa maîtrise de la langue le rend autonome sur le plan de la réflexion; elle lui permet de se situer par rapport à divers discours et de s'exprimer de manière structurée, rationnelle et précise. Confronté à diverses situations de communication, l'élève exprime, dans une variété de situations, sa vision du monde et son identité. Cette maîtrise lui permet aussi de s'ouvrir à la diffusion des savoirs. De plus, elle le porte à échanger des points de vue et à parfaire sa communication dans la langue d'enseignement et dans la langue seconde.

Compétences communes de la formation collégiale

Les compétences communes sont associées aux visées de la formation collégiale. Elles contribuent à préparer adéquatement l'élève à la vie personnelle et professionnelle.

Résoudre des problèmes

L'élève sait reconnaître un problème et en analyser les éléments. Il inventorie des pistes de solution et met en œuvre celle qu'il considère comme la plus efficace. Il réfléchit sur sa démarche, voit si la solution choisie est appropriée et juge si elle peut être transposée dans d'autres situations.

Exercer sa créativité

En opposant, combinant et réorganisant des concepts, l'élève s'ouvre à de nouvelles avenues. Il peut également le faire en transférant des idées, des stratégies et des techniques dans des situations nouvelles. L'élève accueille de nouvelles idées et différentes façons de faire, tout en évaluant leur pertinence.

S'adapter à des situations nouvelles

Devant une situation nouvelle, l'élève démontre une attitude réceptive et critique. Après avoir analysé la situation en cause, il détermine des moyens pour l'aborder et il les expérimente. Pour s'adapter à un monde en constante mouvance, l'élève travaille en équipe et se soucie de maintenir à jour ses connaissances.

Exercer son sens des responsabilités

L'élève exerce son rôle de citoyen responsable et agit en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables sur le plan social comme sur le plan démocratique. Il fait preuve d'éthique et d'intégrité, exerce son jugement critique et s'engage pleinement sur les plans personnel, social et professionnel. Autonome et organisé, l'élève respecte ses engagements.

Communiquer

L'élève livre un message cohérent et adapté à chaque situation. Il fait preuve d'écoute et il structure sa pensée dans le but de formuler un message clair. Il s'appuie sur une variété de stratégies de communication et utilise les technologies de l'information. L'élève évalue la portée de sa communication et revoit, au besoin, ses stratégies.

Mise en œuvre des programmes d'études collégiales

La manière de prendre en considération les visées, les compétences communes, les buts ainsi que les objectifs et les standards appartient à chaque établissement d'enseignement collégial. Leur mise en œuvre ne donne pas nécessairement lieu à des cours communs pour les élèves d'un même établissement. En outre, chaque cours peut traiter d'une partie de ces éléments ou d'un ou de plusieurs de ces éléments. Ce qui importe, c'est que tous les éléments soient pris en considération, dans un ou plusieurs cours, et qu'ils deviennent des objets d'enseignement et d'apprentissage, parce qu'ils ont été reconnus comme essentiels à l'exercice d'une profession ou à la poursuite des études universitaires.

Le programme d'études *Sciences de la nature avec langue seconde enrichie*

Le programme d'études *Sciences de la nature*, dont est dérivé le présent programme d'études, a été conçu suivant le *Cadre général d'élaboration des programmes d'études préuniversitaires*, dont l'objectif est de favoriser :

- l'harmonisation de la formation générale et de la formation spécifique des programmes d'études (approche programme);
- l'arrimage entre les programmes collégiaux et les programmes universitaires (continuum de formation);
- l'acquisition de compétences comparables à l'échelle du réseau collégial;
- une éducation qui contribue au développement intégral de la personne.

L'élaboration de ce document s'est faite avec la collaboration du comité-conseil relatif à Sciences de la nature, lequel est composé de représentantes et de représentants des universités, des directions des études et du personnel enseignant des établissements d'enseignement collégial.

Le programme d'études *Sciences de la nature avec langue seconde enrichie* comprend trois composantes : la formation spécifique, la formation générale commune enrichie et la formation générale propre enrichie.

- La formation spécifique totalise 32 unités.
- La formation générale commune enrichie totalise 22 unités :
 - français, langue d'enseignement et littérature : 7 $\frac{1}{3}$ unités;
 - anglais, langue d'enseignement et littérature : 7 $\frac{1}{3}$ unités;
 - philosophie ou *humanities* : 4 $\frac{1}{3}$ unités;
 - éducation physique : 3 unités.
- La formation générale propre enrichie totalise 6 unités :
 - français, langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - anglais, langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *humanities* : 2 unités.

La finalité du programme d'études

Le programme d'études *Sciences de la nature avec langue seconde enrichie* a pour objectif de donner à l'élève une formation équilibrée, intégrant les composantes de base d'une formation scientifique et d'une formation générale rigoureuses, et le rendant apte à poursuivre des études universitaires en sciences pures, en sciences appliquées ou en sciences de la santé.

Les buts du programme d'études

Formation spécifique

Au terme de ses études en *Sciences de la nature avec langue seconde enrichie*, l'élève sera apte à :

- appliquer la démarche scientifique;
- résoudre des problèmes de façon systématique;
- utiliser des technologies appropriées de traitement de l'information;
- raisonner avec rigueur;
- communiquer de façon claire et précise;
- apprendre de façon autonome;
- travailler en équipe;
- établir des liens entre la science, la technologie et l'évolution de la société;
- définir son système de valeurs;
- situer le contexte d'émergence et d'élaboration des concepts scientifiques;
- adopter des attitudes utiles au travail scientifique;
- traiter de situations nouvelles à partir de ses acquis.

Appliquer la démarche scientifique

À partir des connaissances acquises dans le champ d'études particulier au programme, l'élève doit être capable de réaliser les différentes étapes d'une démarche scientifique, tout autant du type expérimental que du type comparatif. Au collégial, on ne lui demande pas de construire la science en établissant des résultats nouveaux, mais, de façon plus réaliste, de confirmer des résultats établis précédemment ou encore de vérifier des propositions. À cette fin, il doit :

- observer, recueillir des données;
- faire des inférences à partir de données, formuler des hypothèses;
- effectuer des montages, utiliser correctement des instruments de mesure, expérimenter;
- faire la synthèse de ses observations, en estimer l'incertitude, en déduire des résultats, les interpréter et les critiquer.

Résoudre des problèmes de façon systématique

Dans le sens général du terme, c'est-à-dire dans un contexte beaucoup plus large que celui des exercices proposés pour apprendre des techniques ou appliquer des algorithmes, l'élève doit être en mesure :

- de poser un problème et d'en construire une représentation;
- d'analyser un problème, d'en repérer les éléments, les relations entre les éléments, la structure et l'organisation;
- de résoudre un problème.

Utiliser des technologies appropriées de traitement de l'information

L'élève en sciences doit avoir acquis une certaine compétence dans le choix et l'utilisation des outils technologiques disponibles. En d'autres mots, il lui faut :

- utiliser l'ordinateur et ses principaux périphériques;
- utiliser les principaux types de logiciels de traitement de l'information : traitement de texte, traitement de données, traitement de l'image, logiciels spécialisés, etc.

Il est indispensable que certains cours prennent en considération ce but. À l'intérieur même de ces cours, on pourra utiliser des logiciels de traitement de l'information pour initier l'élève aux usages qui en sont faits dans le contexte de l'activité scientifique. On pourra également y utiliser divers didacticiels qui permettent d'acquérir et de développer les habiletés de résolution de problèmes ou de présenter la notion de simulation, laquelle constitue une application puissante de l'informatique dans le domaine des sciences et des mathématiques.

De plus, il est important, particulièrement pour les futurs élèves en sciences appliquées et en génie, d'avoir été initiés à la construction et à la programmation d'algorithmes.

Chaque établissement d'enseignement collégial pourra en tenir compte selon les compétences en matière d'informatique que l'élève possède à son entrée au collégial. Il n'appartient pas au Ministère d'en définir les modalités ni de privilégier un langage informatique particulier. Il semble toutefois important de choisir un langage permettant la programmation structurée et de construire les activités d'apprentissage autour de problèmes et d'applications relevant du domaine scientifique.

Raisonnement avec rigueur

Dans la plupart de ses activités d'études en sciences à l'université, l'élève aura à construire des raisonnements, des démonstrations, des preuves, etc. À cette fin, il doit :

- repérer un certain nombre d'idées en rapport avec le sujet, les comparer, les classer, les évaluer;
- enchaîner les idées pertinentes dans un ordre logique;
- construire une argumentation cohérente, un raisonnement, une preuve.

Communiquer de façon claire et précise

L'élève doit acquérir une compétence générale dans le domaine de la communication. Il lui faut être capable notamment :

- de lire des textes à caractère scientifique ou littéraire, des textes d'actualité;
- d'écrire des textes à caractère scientifique, littéraire ou autre;
- de s'exprimer verbalement, à l'occasion d'exposés, de représentations, de discussions en petit ou en grand groupe.

L'élève doit s'acquitter de ces tâches :

- en employant correctement la langue d'enseignement, ainsi que la langue seconde; dans ce dernier cas, on fixera un niveau d'exigences réaliste, tout en choisissant des activités d'apprentissage centrées principalement sur la lecture;
- en employant à bon escient les langages (terminologie, symbolisme, conventions, etc.) propres aux disciplines scientifiques du programme.

Apprendre de façon autonome

Pour relever les défis que présentent les études universitaires en sciences, l'élève doit aussi devenir une personne qui apprend de façon autonome. À cette fin, il doit :

- repérer, organiser et utiliser l'information pertinente;
- planifier sa propre démarche d'apprentissage en se fixant un but et des moyens appropriés pour l'atteindre;
- évaluer l'efficacité de ses stratégies, s'adapter à des situations différentes, revoir ses objectifs et ses comportements.

Travailler en équipe

L'élève ne sera pas sans ressources dans la situation d'apprentissage à l'université, mais vivra dans un milieu comprenant au moins des professeures et des professeurs, des techniciennes et des techniciens, etc., sans oublier la communauté scientifique à laquelle il lui faudra s'intégrer progressivement. Dans le contexte d'un groupe de travail, l'élève doit :

- établir des liens avec les autres membres du groupe;
- travailler en assumant des rôles divers (leadership, collaboration, soutien) au sein d'équipes spécialisées dans une discipline et d'équipes multidisciplinaires orientées vers des buts précis et des productions communes;
- comprendre et respecter la diversité et l'interdépendance des individus.

Établir des liens entre la science, la technologie et l'évolution de la société

La science diffère des autres modes d'appréhension du réel tant par son objectif premier, qui est de comprendre le monde qui nous entoure, que par ses moyens de connaître, qui sont principalement l'observation, le raisonnement, l'expérimentation et la validation. Il arrive qu'un résultat scientifique suggère une modification qu'il apparaît souhaitable d'apporter à l'environnement physique ou social ou encore à un champ de l'activité humaine. Nous sommes alors placés devant un défi que la technologie, parce qu'elle augmente notre capacité à agir pour changer le monde afin qu'il corresponde mieux à nos besoins, peut nous aider à relever. Qu'il soit question de se nourrir, de se loger, d'assurer sa sécurité, d'augmenter la portée de ses bras, de sa voix, ou de développer de nouvelles formes d'expression, la technologie propose des outils, de l'équipement, des processus appropriés. Les résultats de ces entreprises sont souvent complexes et difficiles à prévoir sur le plan du coût et des risques. Ils peuvent engendrer des retombées fort inattendues pour l'ensemble de la société ou pour différents sous-groupes, dès maintenant ou dans un avenir plus ou moins rapproché.

C'est pourquoi une formation en sciences de la nature ne saurait être complète sans que l'élève ait :

- à constater la puissance et les limites de la science et de la technologie;
- à discuter de leurs conséquences sur l'évolution de la société.

Les cours de formation spécifique peuvent prévoir cela. Les cours de formation générale peuvent aussi apporter une contribution en ce domaine, particulièrement par le choix des sujets et des textes à aborder, notamment dans les cours de la formation générale propre au programme.

Définir son système de valeurs

L'élève en sciences de la nature doit être amené à définir son système de valeurs. Ce cheminement devrait déboucher, pour l'élève, sur le choix de ses propres valeurs en tant que scientifique.

À cette fin, l'élève doit :

- reconnaître et choisir ses valeurs personnelles;
- se référer à des considérations éthiques et à son système de valeurs dans sa prise de décision et le choix de ses comportements.

Les cours de la formation générale tout autant que les cours de la formation spécifique, et peut-être particulièrement les cours des disciplines expérimentales où l'on pourrait aborder, par exemple, des questions liées à la pollution, à l'environnement ou aux biotechnologies, peuvent fournir à l'élève les connaissances et habiletés sur lesquelles appuyer ses prises de positions personnelles.

Situer le contexte d'émergence et d'élaboration des concepts scientifiques

À mesure que se construisent les connaissances scientifiques qui font l'objet des cours de mathématique et de sciences du programme, l'élève doit apprendre :

- à situer, dans l'histoire du développement de la pensée humaine, l'émergence et l'évolution des concepts enseignés;
- à reconnaître les modes de construction et de transformation des connaissances, lorsqu'elles sont soumises à la discussion et à la validation sous forme d'hypothèses de recherche.

Chacun des cours du programme ne pourra consacrer qu'une petite partie du temps d'apprentissage à cet exercice. Toutefois, si les occasions de le faire sont mises à profit, l'élève en tirera une initiation au domaine par excellence de l'activité scientifique qui est celui de la recherche et de l'enrichissement du savoir.

Adopter des attitudes utiles au travail scientifique

La liste des attitudes et des qualités dont l'élève en sciences devrait faire la preuve est longue et personne ne saurait les posséder toutes à un niveau très poussé. Cependant, il est souhaitable :

- de manifester des attitudes et des qualités personnelles telles que le goût de l'effort soutenu, la persévérance, la curiosité, la créativité, la souplesse et la flexibilité, l'esprit d'entraide, l'esprit critique.

Traiter de situations nouvelles à partir de ses acquis

Au terme du programme, l'élève doit :

- percevoir une continuité entre les cours d'une même discipline;
- établir des liens entre les différentes disciplines du programme;
- intégrer et transférer ses acquis à la résolution de problèmes dans des situations nouvelles.

Ce but constitue l'aboutissement auquel devraient tendre toutes les activités d'enseignement et d'apprentissage qui se dérouleront dans le programme.

Tous reconnaissent d'emblée l'importance de l'intégration des apprentissages dans le programme et tous souhaitent que l'intégration des apprentissages et des attitudes soit visée de façon continue et explicite dans l'ensemble des cours du programme, et non exclusivement dans un cours placé à la fin du programme. Par ailleurs, l'importance accordée à l'intégration dans le Règlement sur le régime des études collégiales et l'obligation de mettre sur pied une épreuve synthèse vérifiant l'atteinte par l'élève de l'ensemble des objectifs et standards du programme constituent une incitation à planifier une activité distincte en vue précisément de l'intégration des apprentissages. Quel que soit le mode d'organisation retenu, les établissements d'enseignement collégial devront préciser de quelle manière ils permettent à l'élève d'atteindre ce but.

Formation générale commune et propre enrichie

Les composantes de la formation générale commune et propre enrichie contribuent au développement de douze compétences, associées aux trois visées de la formation collégiale :

pour la visée « former la personne à vivre en société de façon responsable » :

- faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions,
- faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique,
- adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir,
- poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif,
- assumer ses responsabilités sociales;

pour la visée « amener la personne à intégrer les acquis de la culture » :

- reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive,
- reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie,
- analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en *humanities* issus d'époques ou de courants d'idées différents,
- apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents;

pour la visée « amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde » :

- améliorer sa communication dans la langue seconde,
- maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation,
- parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Français, langue d'enseignement et littérature

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

sur le plan des connaissances :

- des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires,
- des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte,
- des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques,
- de certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication,
- de l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel;

sur le plan des habiletés :

- de sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique,
- de son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours, et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte,
- de sa capacité à organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention,
- de sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité;

sur le plan des attitudes :

- de sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir,
- de sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages,
- de son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires,
- de sa capacité à saisir les enjeux sociaux, par l'analyse de diverses représentations du monde,
- de son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle,
- de son autonomie et de sa créativité, par différents types de productions.

Anglais, langue d'enseignement et littérature

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en anglais, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

sur le plan des connaissances :

- du vocabulaire de base et de la terminologie utilisés pour parler d'œuvres littéraires,
- de l'application d'une démarche pour l'analyse autonome de genres littéraires,
- de l'application d'une démarche pour l'analyse autonome de thèmes littéraires,
- de l'appréciation d'œuvres littéraires et non littéraires ou d'autres expressions artistiques de différents mouvements et de différentes périodes de l'histoire,
- de moyens de reconnaître le contexte socioculturel et historique de différentes périodes et de différents mouvements,
- de moyens de parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement;

sur le plan des habiletés, de sa capacité :

- à lire, à écrire, à écouter et à parler en démontrant le niveau de compétence attendu dans la formation collégiale,
- à développer ses propres idées sous forme d'arguments et de thèses,
- à organiser ses arguments et ses thèses dans un discours et à réviser son travail,
- à produire et à analyser divers types de discours,
- à communiquer au moyen des types de discours appropriés à un ou plusieurs champs d'études;

sur le plan des attitudes :

- d'une ouverture d'esprit, d'une autonomie et d'une individualité dans sa pensée et ses actions,
- d'une appréciation d'œuvres littéraires et d'autres créations artistiques de différentes périodes,
- d'une reconnaissance du rôle des médias dans une société et sa culture,
- d'un éveil aux stratégies qui favorisent le retour réflexif sur soi dans ses apprentissages et ses actions,
- de l'exercice d'une réflexion critique et éthique.

Philosophie

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en philosophie peut rendre compte,

sur le plan des connaissances :

- des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes,
- des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux,
- des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et de son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique,
- des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance,
- des outils méthodologiques;

sur le plan des habiletés, de son aptitude :

- au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la capacité à synthétiser, à la comparaison et à l'approfondissement des idées,
- à la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables,
- à l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome,
- à l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles,
- à la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique,
- au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser,
- à la communication de ses idées de manière claire et cohérente, à l'oral comme à l'écrit,
- à l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue,
- à un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action;

sur le plan des attitudes, de sa valorisation :

- de la raison et du dialogue pour apprécier toute question,
- de la réflexion critique,
- de l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée,
- de l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains,
- des idées et de leur histoire,
- de l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel,
- de la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle,
- de l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions,
- de la responsabilité individuelle et citoyenne.

Éducation physique

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

sur le plan des connaissances :

- des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives,
- des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé,
- des moyens pour évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé,
- des règles, des techniques et des conditions de pratique d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives,
- des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique;

sur le plan des habiletés :

- de sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins,
- de sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements,
- de sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante,
- de sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps,
- de sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques,
- de sa capacité à évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques,
- de sa capacité à maintenir ou à augmenter, de façon personnelle et autonome, son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif,
- de sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques,
- de sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques, de façon claire et argumentée;

sur le plan des attitudes :

- de sa conscience de l'importance de pratiquer, de façon régulière et suffisante, l'activité physique pour améliorer sa condition physique,
- de sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique,
- de sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de pratique d'une activité physique avant de s'y engager,
- de sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, de la maîtrise de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération,
- de son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes pendant la pratique d'activités physiques ou sportives,
- du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives,
- de son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique,
- de son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance,
- de son encouragement à considérer, comme valeur sociale, la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

Les objectifs et les standards du programme d'études

Liste des objectifs

Formation spécifique

32 unités, 900 périodes d'enseignement

Objectifs communs

- 00UK Analyser l'organisation du vivant, son fonctionnement et sa diversité.
- 00UL Analyser les transformations chimiques et physiques de la matière à partir des notions liées à la structure des atomes et des molécules.
- 00UM Analyser les propriétés des solutions et les réactions en solution.
- 00UN Appliquer les méthodes de calcul différentiel à l'étude de fonctions et à la résolution de problèmes.
- 00UP Appliquer les méthodes du calcul intégral à l'étude de fonctions et à la résolution de problèmes.
- 00UQ Appliquer les méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle à la résolution de problèmes.
- 00UR Analyser différentes situations et phénomènes physiques à partir des principes fondamentaux reliés à la mécanique classique.
- 00US Analyser différentes situations et phénomènes physiques à partir des lois fondamentales de l'électricité et du magnétisme.
- 00UT Analyser différentes situations ou des phénomènes physiques reliés aux ondes, à l'optique et à la physique moderne à partir de principes fondamentaux.
- 00UU Traiter un ou plusieurs sujets, dans le cadre des sciences de la nature, sur la base de ses acquis.

Objectifs facultatifs

- 00UV Appliquer une démarche scientifique dans un domaine propre aux sciences de la nature.
- 00XU Analyser la structure et le fonctionnement d'organismes pluricellulaires sous l'angle de l'homéostasie et selon une perspective évolutive.
- 00XV Résoudre des problèmes simples relevant de la chimie organique.

Formation générale commune et propre enrichie
22 unités et 555 périodes d'enseignement, 6 unités et 165 périodes d'enseignement

Français, langue d'enseignement et littérature

- 4EF0 Analyser des textes littéraires.
- 4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.
- 4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.
- 4EFP Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Anglais, langue d'enseignement et littérature

- 4EA0 Analyser et produire différents types de discours.
- 4EA1 Appliquer une démarche pour l'analyse de genres littéraires.
- 4EA2 Appliquer une démarche pour l'analyse d'un thème littéraire.
- 4EAP Communiquer au moyen des types de discours appropriés à un ou plusieurs champs d'études.

Philosophie

- 4PH0 Traiter d'une question philosophique.
- 4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Éducation physique

- 4EP0 Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.
- 4EP1 Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.
- 4EP2 Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation spécifique

Objectifs et standards communs

Code : 00UK

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser l'organisation du vivant, son fonctionnement et sa diversité.

Éléments de la compétence

1. Distinguer les relations entre les structures et les fonctions de certains niveaux d'organisation du vivant.
2. Analyser les mécanismes responsables de la variation génétique du vivant.
3. Apprécier l'action des mécanismes d'évolution sur la diversité et les niveaux de complexité du vivant.
4. Analyser l'intégration du vivant dans son milieu.
5. Expliquer les processus de transformation de la matière et de l'énergie.

Critères de performance

- Utilisation appropriée des concepts et de la terminologie.
- Description claire des principales étapes composant un processus biologique.
- Description précise des structures et de leurs fonctions.
- Description des corrélations entre les structures et les fonctions.
- Utilisation appropriée du dictionnaire du code génétique.
- Utilisation appropriée des lois de la génétique et de la théorie chromosomique de l'hérédité.
- Description claire des facteurs qui engendrent ou maintiennent la variation génétique.
- Relevé des principales adaptations des organismes à leur milieu.
- Mention des conditions d'équilibre d'un écosystème.
- Relevé des principaux problèmes environnementaux.
- Interprétations justifiées des liens structuraux, fonctionnels et évolutifs des niveaux de complexité du vivant.
- Respect de la démarche scientifique et, le cas échéant, du protocole expérimental.
- Respect des règles de sécurité et de protection de l'environnement.
- Utilisation appropriée de techniques d'observation ou d'expérimentation.

Activités d'apprentissage

Discipline : Biologie

Pondération : 3-2-3

Unités : 2 ⅔

Périodes d'enseignement : 75

Précisions : Caractéristiques structurales et fonctionnelles des macromolécules, des cellules et des écosystèmes.
ADN et régulation de l'expression génique, synthèse des protéines, mutations.
Lois mendéliennes et leur généralisation, gènes liés, hérédité liée au sexe et aberrations chromosomiques.
Origine de la vie, théories de l'évolution, évolution des populations, spéciation, caractéristiques des cinq règnes du monde vivant.
Cycles biogéochimiques, flux d'énergie et productivité dans un écosystème.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser les transformations chimiques et physiques de la matière à partir des notions liées à la structure des atomes et des molécules.

Éléments de la compétence

1. Appliquer le modèle probabiliste de l'atome à l'analyse des propriétés des éléments.
2. Résoudre des problèmes touchant la structure et les états de la matière à l'aide des théories modernes de la chimie.
3. Appliquer les lois de la stœchiométrie à l'étude des phénomènes chimiques.
4. Vérifier expérimentalement quelques propriétés physiques et chimiques de la matière.

Critères de performance

- Utilisation appropriée des concepts, des lois et des principes.
- Utilisation d'une terminologie appropriée.
- Représentation conforme au modèle probabiliste.
- Schématisation adéquate des situations présentées.
- Application correcte du protocole expérimental et des techniques.
- Respect des règles de sécurité et de protection de l'environnement.
- Exactitude des calculs.
- Présence des éléments constitutifs d'un rapport de laboratoire et respect des normes établies.

Activités d'apprentissage

Discipline : Chimie

Pondération : 3-2-3

Unités : 2 2/3

Périodes d'enseignement : 75

Précisions : Orbitales et probabilité de présence des électrons, nombres quantiques.

Éléments : classification périodique, état physique habituel, propriétés périodiques des éléments, nombres d'oxydation.

Nomenclature des éléments et des composés inorganiques.

Formation des liaisons : aspect énergétique.

Liaisons intramoléculaires.

Prédiction des structures moléculaires.

Liaisons intermoléculaires et états de la matière.

Techniques expérimentales de base en chimie.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser les propriétés des solutions et les réactions en solution.

Éléments de la compétence

1. Analyser les propriétés colligatives des solutions.
2. Résoudre des problèmes relatifs à la cinétique des réactions en solution.
3. Résoudre des problèmes relatifs aux équilibres chimiques.
4. Vérifier expérimentalement quelques propriétés des solutions.
5. Déterminer expérimentalement quelques caractéristiques de réactions en solution.

Critères de performance

- Utilisation appropriée des concepts, des lois et des principes.
- Utilisation d'une terminologie appropriée.
- Représentation adéquate de situations.
- Rigueur et cohérence de la démarche de résolution de problème.
- Validité des approximations requises.
- Application correcte du protocole expérimental.
- Respect des règles de sécurité et de protection de l'environnement.
- Validité du contenu du rapport de laboratoire.
- Discussion logique des résultats.
- Estimation des incertitudes.
- Qualité de la présentation des données expérimentales.

Activités d'apprentissage

Discipline : Chimie

Pondération : 3-2-3

Unités : 2 ⅔

Périodes d'enseignement : 75

Précisions : Phénomène de mise en solution (étude qualitative).

Unités de concentration.

Propriétés colligatives : températures d'ébullition et de congélation, pression osmotique, loi de Raoult.

Cinétique des réactions : aspect qualitatif, équation de vitesse et équation intégrée de vitesse appliquées à des réactions d'ordre 1 et 2, aspect énergétique, constantes de vitesse, temps de demi-réaction.

Principe de Le Chatelier.

Équilibres en solutions aqueuses (aspects qualitatifs et quantitatifs) : réactions acido-basiques, réactions d'oxydo-réduction, solubilité.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Appliquer les méthodes du calcul différentiel à l'étude de fonctions et à la résolution de problèmes.

Éléments de la compétence

1. Reconnaître et décrire les caractéristiques d'une fonction représentée sous forme d'expression symbolique ou sous forme graphique.
2. Déterminer si une fonction a une limite, est continue, est dérivable, en un point et sur un intervalle.
3. Appliquer les règles et les techniques de dérivation.
4. Utiliser la dérivée et les notions connexes pour analyser les variations d'une fonction et tracer son graphique.
5. Résoudre des problèmes d'optimisation et de taux de variation.

Critères de performance

- Utilisation appropriée des concepts.
- Représentation d'une situation sous forme de fonction.
- Représentation graphique exacte d'une fonction.
- Choix et application correcte des techniques de dérivation.
- Manipulations algébriques conformes aux règles.
- Exactitude des calculs.
- Interprétation juste des résultats.
- Justification des étapes de la résolution de problèmes.
- Utilisation d'une terminologie appropriée.

Activités d'apprentissage

Discipline : Mathématique
 Pondération : 3-2-3
 Unités : 2 2/3
 Périodes d'enseignement : 75
 Précisions : Fonctions algébriques exponentielles, logarithmiques, trigonométriques et trigonométriques inverses.
 Limite : approche intuitive, définition, propriétés, calculs de limites.
 Continuité : définition et propriétés.
 Dérivée : interprétation géométrique, définition, règles et techniques usuelles.
 Applications : études de courbes, problèmes d'optimisation, taux de variation.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Appliquer les méthodes du calcul intégral à l'étude de fonctions et à la résolution de problèmes.

Éléments de la compétence

1. Déterminer l'intégrale indéfinie d'une fonction.
2. Calculer les limites de fonctions présentant des formes indéterminées.
3. Calculer l'intégrale définie et l'intégrale impropre d'une fonction sur un intervalle.
4. Traduire des problèmes concrets sous forme d'équations différentielles et résoudre des équations différentielles simples.
5. Calculer des volumes, des aires et des longueurs et construire des représentations graphiques dans le plan et dans l'espace.
6. Analyser la convergence des séries.

Critères de performance

- Utilisation appropriée des concepts.
- Représentation adéquate de surfaces dans le plan ou dans l'espace, ainsi que de solides de révolution.
- Manipulations algébriques conformes aux règles.
- Choix et application juste des règles et des techniques d'intégration.
- Exactitude des calculs.
- Justification des étapes du raisonnement.
- Interprétation juste des résultats.
- Utilisation d'une terminologie appropriée.

Activités d'apprentissage

Discipline : Mathématique

Pondération : 3-2-3

Unités : 2 2/3

Périodes d'enseignement : 75

Précisions : Limite : formes indéterminées, règle de l'Hospital.
Règles et techniques d'intégration usuelles.
Propriétés de l'intégrale indéfinie et de l'intégrale définie.
Calcul de longueurs, d'aires et de volumes.
Théorème fondamental du calcul différentiel et intégral.
Équations différentielles à variables séparables.
Séries de Taylor et de MacLaurin.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Appliquer les méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle à la résolution de problèmes.

Éléments de la compétence

1. Traduire des problèmes concrets sous forme d'équations linéaires.
2. Résoudre des systèmes d'équations linéaires à l'aide de méthodes matricielles.
3. Établir des liens entre la géométrie et l'algèbre.
4. Établir l'équation de lieux géométriques (droites et plans) et déterminer leurs intersections.
5. Calculer des angles, des longueurs, des aires et des volumes.
6. Démontrer des propositions.
7. Construire des représentations de lieux géométriques dans le plan et dans l'espace.

Critères de performance

- Utilisation appropriée des concepts.
- Représentation de situations sous forme de vecteurs et de matrices.
- Application correcte d'algorithmes.
- Résolution juste de systèmes linéaires.
- Représentation adéquate de lieux de l'espace.
- Justification des étapes du raisonnement.
- Manipulations algébriques conformes aux règles.
- Exactitude des calculs.
- Interprétation juste des résultats.
- Utilisation d'une terminologie appropriée.

Activités d'apprentissage

Discipline : Mathématique

Pondération : 3-2-3

Unités : 2 ⅔

Périodes d'enseignement : 75

Précisions : Matrice et déterminant : définitions, propriétés, opérations, applications.
Méthodes de Gauss-Jordan et de la matrice inverse pour résoudre des systèmes d'équations linéaires.
Vecteurs géométriques et algébriques : définition, représentation, propriétés, opérations, applications.
Produits de vecteurs : scalaire, vectoriel et mixte.
Espace vectoriel : repère, base, dimension, combinaison linéaire, indépendance linéaire.
Applications géométriques : droites et plans, intersections de lieux, calculs d'angles et de distances.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser différentes situations et phénomènes physiques à partir des principes fondamentaux reliés à la mécanique classique.

Éléments de la compétence

1. Décrire le mouvement de translation et de rotation des corps.
2. Appliquer les concepts et les lois de la dynamique à l'analyse du mouvement des corps.
3. Effectuer des calculs de travail et d'énergie dans des situations simples.
4. Appliquer les principes de conservation de la mécanique.
5. Vérifier expérimentalement quelques lois et principes reliés à la mécanique.

Critères de performance

- Utilisation appropriée des concepts, des lois et des principes.
- Schématisation adéquate des situations physiques.
- Utilisation d'une terminologie appropriée.
- Représentation graphique et mathématique adaptée à la nature du mouvement.
- Justification des étapes retenues pour l'analyse des situations.
- Application rigoureuse des lois de Newton et des principes de conservation.
- Jugement critique des résultats.
- Interprétation des limites des modèles.
- Expérimentation minutieuse.
- Présence des éléments constitutifs d'un rapport de laboratoire selon les normes établies.

Activités d'apprentissage

Discipline : Physique

Pondération : 3-2-3

Unités : 2 2/3

Périodes d'enseignement : 75

Précisions : Quantités physiques scalaires et vectorielles : unités et dimensions.
Cinématique des différents mouvements de rotation et de translation : position, déplacement, vitesse linéaire et angulaire, accélération.
Force, dynamique de translation et de rotation.
Énergie et travail mécanique.
Principes de conservation de l'énergie et de la quantité de mouvement.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser différentes situations et phénomènes physiques à partir des lois fondamentales de l'électricité et du magnétisme.

Éléments de la compétence

1. Analyser les situations physiques reliées aux charges électriques au repos et au courant électrique.
2. Analyser les situations physiques reliées au magnétisme et à l'induction magnétique.
3. Appliquer les lois de l'électricité et du magnétisme.
4. Vérifier expérimentalement quelques lois de l'électricité et du magnétisme.

Critères de performance

- Utilisation appropriée des concepts, des principes et des lois.
- Schématisation adéquate des situations physiques.
- Représentation graphique adaptée à la nature des phénomènes.
- Justification des étapes retenues pour l'analyse des situations.
- Application rigoureuse des lois de l'électricité et du magnétisme.
- Jugement critique des résultats.
- Interprétation des limites des modèles.
- Expérimentation minutieuse.
- Utilisation appropriée des instruments de mesure.
- Rédaction de rapports de laboratoire selon les normes établies.

Activités d'apprentissage

Discipline : Physique

Pondération : 3-2-3

Unités : 2 2/3

Périodes d'enseignement : 75

Précisions : Electrostatique : charge, champ, potentiel, énergie.

Électrocinétique : courant, circuit, énergie, puissance.

Magnétisme : aimant, force, champ magnétique.

Induction électromagnétique : courant induit, courant alternatif.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser différentes situations ou des phénomènes physiques reliés aux ondes, à l'optique et à la physique moderne à partir de principes fondamentaux.

Éléments de la compétence

Critères de performance

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Appliquer les principes de base de la physique à la description des vibrations, des ondes et de leur propagation. 2. Appliquer les lois de l'optique géométrique. 3. Appliquer les caractéristiques des ondes aux phénomènes lumineux. 4. Analyser quelques situations à partir de notions de la physique moderne. 5. Vérifier expérimentalement quelques lois et principes reliés aux ondes, à l'optique et à la physique moderne. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des concepts, des principes et des lois. • Schématisation adéquate des situations physiques. • Représentation graphique adaptée à la nature des phénomènes. • Justification des étapes retenues pour l'analyse des situations. • Application rigoureuse des principaux modèles. • Jugement critique des résultats. • Interprétation des limites des modèles. • Expérimentation minutieuse. • Rédaction de rapports de laboratoire selon les normes établies. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Discipline : Physique
 Pondération : 3-2-3
 Unités : 2 2/3
 Périodes d'enseignement : 75
 Précisions : Cinématique et dynamique des vibrations.
 Ondes longitudinales et transversales.
 Ondes progressives et stationnaires, résonance.
 Ondes sonores.
 Éléments de physique moderne.
 Optique géométrique et physique.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Traiter un ou plusieurs sujets, dans le cadre des sciences de la nature, sur la base de ses acquis.

Éléments de la compétence

1. Reconnaître la contribution de plus d'une discipline scientifique à certaines situations.
2. Appliquer une démarche scientifique.
3. Résoudre des problèmes.
4. Utiliser des technologies de traitement de l'information.
5. Reasonner avec rigueur.
6. Communiquer de façon claire et précise.
7. Témoigner d'apprentissages autonomes dans le choix des outils documentaires ou des instruments de laboratoire.
8. Travailler en équipe.
9. Établir des liens entre la science, la technologie et l'évolution de la société.

Critères de performance

- Mise en évidence de l'interdisciplinarité.
- Cohérence, rigueur et justification de la démarche de résolution de problèmes.
- Respect de la démarche scientifique et, le cas échéant, du protocole expérimental.
- Clarté et précision de la communication orale et écrite.
- Utilisation adéquate des technologies appropriées de traitement de l'information.
- Choix pertinent des outils documentaires ou des instruments de laboratoire.
- Contribution significative au travail d'équipe.
- Liens pertinents entre la science, la technologie et l'évolution de la société.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	
Appliquer une démarche scientifique dans un domaine propre aux sciences de la nature.	
Éléments de la compétence	Critères de performance
<ol style="list-style-type: none"> 1. Représenter diverses situations en faisant appel aux concepts, aux lois et aux principes des sciences de la nature. 2. Résoudre des problèmes selon une méthode propre aux sciences de la nature. 3. Appliquer des techniques d'expérimentation ou de validation propres aux sciences de la nature. 	<ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent des concepts, des lois et des principes. • Application rigoureuse des concepts, des lois et des principes. • Utilisation appropriée de la terminologie. • Schématisation, représentation graphique ou mathématique adéquates. • Cohérence, rigueur et justification de la démarche de résolution de problèmes. • Respect de la démarche scientifique et, le cas échéant, du protocole expérimental. • Justification de la démarche. • Critique de la vraisemblance des résultats.
Activités d'apprentissage	
Discipline : À l'intérieur du champ d'études ou informatique	

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	
Analyser la structure et le fonctionnement d'organismes pluricellulaires sous l'angle de l'homéostasie et selon une perspective évolutive.	
Éléments de la compétence	Critères de performance
<ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser les relations structure-fonction à la base de l'organisation pluricellulaire. 2. Appliquer le concept de l'homéostasie à l'étude de systèmes chez les plantes et les animaux. 3. Expliquer les fonctions de conservation, de régulation et de reproduction chez les organismes pluricellulaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des concepts et de la terminologie. • Description claire des principales étapes composant un processus biologique. • Explication du phénomène de transport membranaire. • Description précise des structures et de leurs fonctions. • Descriptions des corrélations entre les structures et les fonctions. • Description des processus cellulaires de transformation de la matière et de l'énergie. • Description claire des facteurs qui conditionnent les processus de transformation de la matière et de l'énergie. • Explication claire de la contribution des systèmes à l'homéostasie. • Identification précise des composantes de diverses régulations homéostatiques et application à divers systèmes. • Analyse de l'intégration de différents systèmes d'un organisme animal ou végétal. • Interprétations justifiées des liens structuraux, fonctionnels et évolutifs des organes ou des systèmes. • Utilisation de techniques d'observation ou d'expérimentation. • Respect de la démarche scientifique et, le cas échéant, du protocole expérimental. • Respect des règles de sécurité et de protection de l'environnement.
Activités d'apprentissage	
Discipline :	Biologie

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Résoudre des problèmes simples relevant de la chimie organique.

Éléments de la compétence

1. Appliquer les règles de la nomenclature à des composés organiques simples.
2. Représenter la structure tridimensionnelle de composés organiques à partir de leur formule développée plane.
3. Distinguer les différents types d'isomérie : de structure, géométrique et optique.
4. Reconnaître les différents types de réactifs : nucléophiles, électrophiles, radicalaires, acides et bases de Lewis.
5. Déterminer la réactivité de fonctions organiques simples comme alcanes, alcènes, alcynes, organomagnésiens, dérivés halogénés, alcools à l'aide des principaux types de mécanisme de réactions : S_N1, S_N2, E1, E2.
6. Concevoir théoriquement des méthodes de synthèse de composés organiques simples à partir de produits donnés.
7. Décrire les principales fonctions chimiques simples utiles à la biologie et à la biochimie : amines, acides carboxyliques et dérivés, lipides, acides aminés, protéines, glucides.
8. Préparer, séparer et identifier des composés organiques simples.

Critères de performance

- Utilisation des nomenclatures systématique et traditionnelle de composés organiques.
- Exactitude de la représentation tridimensionnelle de composés organiques.
- Explication de l'influence des principaux effets électroniques sur les principaux types de mécanismes de réaction.
- Analyse des réactions d'addition, d'élimination et de substitution.
- Justification du mécanisme proposé pour expliquer une réaction nouvelle simple.
- Capacité d'ordonner logiquement les principales réactions des fonctions simples.
- Description sommaire de la nature, du nom courant et du rôle des fonctions en biologie et en biochimie.
- Application des règles de sécurité au laboratoire et de protection de l'environnement.
- Capacité d'établir des liens entre un protocole expérimental et la chimie théorique.
- Qualité du montage expérimental et des manipulations.
- Qualité du rapport de laboratoire : présentation informatisée, hypothèses de travail, cohérence de l'exposé, analyse et discussion des résultats, clarté et qualité de la langue, bibliographie.

Activités d'apprentissage

Discipline : Chimie

Formation générale commune et propre enrichie

Langue d'enseignement et littérature

Code : 4EF0

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser des textes littéraires.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Reconnaître le propos du texte.	<ul style="list-style-type: none"> Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	<ul style="list-style-type: none"> Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
3. Choisir les éléments d'analyse.	<ul style="list-style-type: none"> Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
4. Élaborer un plan de rédaction.	<ul style="list-style-type: none"> Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. Pertinence et cohérence du plan. Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une analyse littéraire, un commentaire composé ou une explication de textes.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée des éléments d'analyse. Pertinence des exemples choisis. Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. Précision et richesse du vocabulaire. Respect du registre de langue approprié. Respect des règles de présentation d'une production écrite. Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de stratégies de révision. Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 2-2-3 ou 1-3-3

Unités : 2 ⅓

Précisions : Les textes littéraires analysés appartiennent à deux époques distinctes et à deux genres différents.

L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.	<ul style="list-style-type: none"> Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.
2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.	<ul style="list-style-type: none"> Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.	<ul style="list-style-type: none"> Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
4. Élaborer un plan de dissertation.	<ul style="list-style-type: none"> Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. Pertinence et cohérence du plan. Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une dissertation explicative.	<ul style="list-style-type: none"> Respect des limites du sujet de la dissertation. Développement approprié des idées. Pertinence des exemples choisis. Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. Précision et richesse du vocabulaire. Respect du registre de langue approprié. Respect des règles de présentation d'une production écrite. Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de stratégies de révision. Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 ⅓

Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.	<ul style="list-style-type: none"> Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise.
2. Comparer des textes.	<ul style="list-style-type: none"> Choix pertinent des critères de comparaison. Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires.
3. Déterminer un point de vue critique.	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence du point de vue critique.
4. Élaborer un plan de dissertation.	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence et cohérence du plan. Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une dissertation critique.	<ul style="list-style-type: none"> Respect des limites du sujet de la dissertation. Emploi d'arguments appropriés. Justification du point de vue critique. Pertinence des exemples choisis. Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. Précision et richesse du vocabulaire. Respect du registre de langue approprié. Respect des règles de présentation d'une production écrite. Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de stratégies de révision. Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-4

Unités : 2 $\frac{2}{3}$

Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. • Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. • Détermination de l'influence des médias sur la situation de communication. • Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2. Déterminer un sujet et un objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Exploration de sujets variés. • Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié des sources d'information. • Choix pertinent des éléments d'information.
4. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. • Choix judicieux des moyens d'expression.
5. Préparer et présenter des discours oraux de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de la contribution de procédés oraux à la conception de son discours. • Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. • Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.
6. Rédiger des textes de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de la contribution de procédés d'écriture à la conception de son texte. • Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. • Respect des règles définissant les différents types de textes. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect des règles de présentation d'un texte écrit.

Éléments de la compétence	Critères de performance
7. Réviser et corriger les textes.	<ul style="list-style-type: none">• Utilisation appropriée de stratégies de révision.• Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage
Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature Périodes d'enseignement : 60 Unités : 2 Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser et produire différents types de discours.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Reconnaître les caractéristiques et les fonctions des composantes de textes littéraires.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication juste de la dénotation des mots. • Reconnaissance de la connotation juste des mots. • Définition juste des caractéristiques et des fonctions de chaque composante.
2. Déterminer l'organisation des faits et des arguments d'un texte littéraire donné.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance claire et juste de l'idée principale et de la structure. • Présentation claire des stratégies utilisées pour le développement d'un argument ou d'une thèse.
3. Préparer des idées et des stratégies pour un projet de discours.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié des sujets et des idées. • Collecte adéquate d'informations pertinentes. • Formulation claire d'une thèse. • Organisation cohérente de la documentation.
4. Rédiger un discours.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux du ton et du style. • Construction correcte des phrases. • Construction claire et cohérente des paragraphes. • Rédaction d'un discours de 750 mots.
5. Réviser le texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Révision appropriée de la forme et du fond.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 2-2-4 ou 1-3-4

Unités : 2 $\frac{2}{3}$

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Appliquer une démarche pour l'analyse de genres littéraires.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Distinguer les genres de textes littéraires.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance claire des caractéristiques formelles d'un genre littéraire.
2. Reconnaître l'utilisation de conventions littéraires dans un genre donné.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance juste de l'utilisation du langage figuré pour communiquer un sens. Explication juste des effets que produisent des procédés littéraires et rhétoriques importants.
3. Situer une œuvre dans sa période historique et littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance appropriée des liens entre un texte et la période dans laquelle il se situe.
4. Rédiger une analyse critique d'un genre littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation sélective de la terminologie adéquate. Présentation efficace d'une réponse cohérente de 1000 mots à un texte littéraire.
5. Réviser le texte.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de stratégies de révision. Révision appropriée de la forme et du fond.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 2-2-3

Unités : 2 ⅓

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Appliquer une démarche pour l'analyse d'un thème littéraire.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance claire des éléments du texte qui définissent et renforcent un thème et son développement. • Démonstration adéquate des effets que produisent des procédés littéraires et rhétoriques importants.
2. Situer un texte littéraire dans son contexte culturel.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance appropriée d'un texte comme moyen d'expression du contexte culturel. • Démonstration adéquate des effets que produisent des procédés littéraires et rhétoriques importants.
3. Discerner le système de valeurs inhérent à un texte littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance adéquate de l'expression (explicite et implicite) d'un système de valeurs dans un texte.
4. Rédiger une analyse sur un thème littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation sélective de la terminologie adéquate. • Présentation efficace d'une réponse cohérente de 1000 mots à un texte littéraire.
5. Réviser le texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Révision appropriée de la forme et du fond.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 2-2-3

Unités : 2 ½

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer au moyen des types de discours appropriés à un ou plusieurs champs d'études.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Décrire les types de discours appropriés à des champs d'études donnés.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste du vocabulaire spécialisé et des conventions. • Reconnaissance juste des caractéristiques de la forme de discours. • Exploration de sujets variés.
2. Reconnaître les types de discours appropriés à des champs d'études donnés.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste et claire des idées principales et de la structure. • Différenciation appropriée des faits et des arguments.
3. Préparer un discours oral et un discours écrit.	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche de moyens d'aborder et de structurer un sujet donné. • Choix judicieux de ton et de style. • Construction correcte des phrases. • Construction claire et logique des paragraphes. • Utilisation appropriée de stratégies de communication liées au programme, notamment les médias et les technologies. • Rédaction d'un discours de 1000 mots.
4. Réviser le texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Révision appropriée de la forme et du fond.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue d'enseignement et littérature
Périodes d'enseignement :	60
Unités :	2

Philosophie

Code : 4PH0

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | Éléments de la compétence | Critères de performance |
|--|---|
| 1. Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. • Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. • Présentation claire de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution. |
| 2. Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. • Référence appropriée au contexte sociohistorique de la contribution. • Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution. |
| 3. Produire une argumentation sur une question philosophique. | <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une problématique philosophique pertinente sur une question. • Formulation claire d'une thèse. • Présentation judicieuse d'arguments, d'objections et de réfutations. • Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation. • Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 ½

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. • Usage approprié des concepts clés.
2. Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.	<ul style="list-style-type: none"> • Exposé de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence dans lequel les conceptions sont nées. • Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.
3. Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.	<ul style="list-style-type: none"> • Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. • Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions. • Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. • Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Pondération : 3-0-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Définition claire des notions de base de l'éthique et du politique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration suffisante de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.
2. Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation judicieuse de quelques théories philosophiques, éthiques et politiques éclairant des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.
3. Appliquer des théories philosophiques, éthiques et politiques à des situations actuelles, choisies, notamment, dans le champ d'études de l'élève.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation claire des questions éthiques et politiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application judicieuse de deux théories philosophiques à la discussion de questions éthiques et politiques.
4. Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.	<ul style="list-style-type: none"> • Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Respect des exigences de la rationalité dans la justification de la position choisie. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Établir la relation entre ses habitudes de vie et sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de l'information issue de recherches scientifiques ou des médias. • Reconnaissance de l'influence des facteurs sociétaux et culturels sur la pratique de l'activité physique. • Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
2. Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée. • Respect des règles de sécurité et d'éthique. • Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
3. Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. • Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. • Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
4. Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation. • Communication claire et argumentée de sa proposition d'activités physiques.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 1-1-1

Unités : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Planifier une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité physique.
- Relevé de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité physique.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Pertinence des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Communication claire et argumentée de sa proposition d'activité physique.

2. Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan des habiletés motrices.
- Relevé périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité physique.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique de l'activité physique.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes exigées par l'activité physique.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 0-2-1

Unités : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Planifier un programme personnel d'activités physiques.

- Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
- Formulation correcte et pertinente d'objectifs personnels.
- Choix pertinent de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.
- Planification appropriée des conditions d'exécution de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.

2. Harmoniser les éléments d'une pratique régulière et suffisante de l'activité physique dans une approche favorisant la santé.

- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Pratique régulière et suffisante d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé.

3. Gérer un programme personnel d'activités physiques.

- Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan de l'activité physique.
- Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique d'activités physiques.
- Reconnaissance de l'influence de la pratique de l'activité physique sur son mode de vie.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 1-1-1

Unités : 1

Renseignements complémentaires

Vocabulaire utilisé dans les programmes d'études préuniversitaires

Programme d'études

Un programme d'études est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés.

Finalité

La finalité vient cerner l'ensemble des domaines universitaires relevés dans un programme d'études préuniversitaires dans le but de préparer l'élève. Dans leur ensemble, les éléments qui composent le programme d'études, soit les visées de la formation collégiale, les compétences communes, les buts ainsi que les objectifs et les standards, contribuent à répondre aux attentes de formation liées à ces domaines universitaires.

Buts

Les buts d'un programme d'études préuniversitaires font ressortir les cibles de formation. Ils donnent au programme sa cohérence, ce qui favorise l'intégration et le transfert des apprentissages. Ils facilitent l'approche programme par l'harmonisation de la formation spécifique et de la formation générale, et ils concrétisent la finalité du programme d'études.

Compétences

La compétence est un savoir-agir. Celui-ci fait référence à la capacité manifestée par l'élève en matière de connaissances, d'habiletés et d'aptitudes à utiliser ses connaissances et habiletés dans une situation donnée.

Objectifs

Les objectifs d'un programme d'études préuniversitaires déterminent les résultats attendus de la part de l'élève. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent la maîtrise des compétences relevant du collégial et jugées comme étant essentielles à la réussite des études universitaires. Dans un programme d'études préuniversitaires, chaque objectif est formulé sous la forme d'un énoncé et d'éléments d'une compétence.

Standard

Le standard correspond au degré de rendement considéré comme le seuil à partir duquel un objectif est reconnu comme étant atteint. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent la maîtrise des compétences relevant du collégial et jugées comme étant essentielles à la réussite des études universitaires. Dans un programme d'études préuniversitaires, chaque standard est traduit sous la forme de critères de performance.

Énoncé de la compétence

L'énoncé précise l'objectif global de formation relevant de la compétence; il est déterminé, notamment, à partir des attentes relevées dans l'analyse des besoins en formation universitaire et en formation générale.

Éléments de la compétence

Les éléments précisent les composantes essentielles de la compétence. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de la compétence.

Critères de performance

Les critères de performance définissent les exigences qui permettent de reconnaître le standard. Ils ne constituent pas un cadre d'évaluation; ils servent plutôt de référence pour en élaborer un. Ainsi, ils doivent être pris en considération dans l'atteinte d'une compétence.

Activités d'apprentissage

Les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer tout ou partie dans un programme d'études préuniversitaires sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, le nombre de périodes d'enseignement, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

Objectifs et standards communs

Les objectifs et les standards communs déterminent la base de la formation qui permet de poursuivre des études dans les domaines universitaires visés, et ce, peu importe l'option fréquentée par l'élève.

Objectifs et standards d'une option

Les objectifs et les standards d'une option permettent de placer l'élève en contact avec un champ d'études, en vue de favoriser son orientation universitaire.

Objectifs et standards facultatifs

Les objectifs et les standards facultatifs peuvent être ou non retenus par un établissement d'enseignement collégial. Ils permettent d'élaborer des activités d'apprentissage en fonction d'orientations locales.

Harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale

L'harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale a pour but de faciliter les changements de parcours des élèves du collégial en leur permettant de passer d'un programme d'études préuniversitaires à un autre sans devoir refaire des activités menant à des apprentissages déjà accomplis. L'harmonisation peut être consultée sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante :

www.education.gouv.qc.ca/colleges/etudiants-au-collegial/formation-collegiale/programmes-detudes-preuniversitaires.

**Éducation
et Enseignement
supérieur**

Québec 